

Profession programmiste

« *Nouveaux élus, nouveaux projets : tout commence par le programme !* »

26 juin 2026 aux Récollets, Paris

« La programmation, du territoire à l'ouvrage, enjeux et perspectives »

Aymeric Bourdin

Après l'exploration du "quoi" place au "qui". Je cède la parole à Michel Rongieras.

Michel Rongieras, président de Cinov SYPAA

Attachons-nous à identifier ceux qui exercent le métier de programmiste. Depuis quarante ans et la loi MOP, celui-ci est resté trop confidentiel, presque un métier de niche. Pourtant, son rôle est capital et ce, pour tout type de projet, public comme privé, dans l'habitat, le logement ou l'industrie. La programmation doit donc dépasser le cadre initial de la MOP, qui la limitait aux bâtiments publics.

Il est temps de sortir de cette marginalité : il faut être plus nombreux, plus forts, plus homogènes. Qui exerce ce métier ? Tous font-ils la même chose ? L'objectif n'est pas de se spécialiser à outrance, mais bien d'harmoniser les pratiques, tant les disparités actuelles nuisent à la profession.

La programmation est désormais un véritable métier, non une simple pratique accessoire. Son importance suscite l'intérêt : architectes, aménageurs, urbanistes, bureaux d'études ou spécialistes de l'environnement souhaitent s'y essayer. Mais s'autoproclamer programmiste ne suffit pas. Il faut professionnaliser ce métier, et l'étude à venir nous y aidera.

Demain, il faudra être unis et clairs pour que les maîtres d'ouvrage sachent qui nous sommes et ce que nous faisons. Si cette prise de conscience est acquise à notre arrivée, ce sera déjà un pas de géant. L'objectif est simple : définir ce qu'est une mission de programmation bien menée, par un professionnel compétent et à un coût juste.

Cette table ronde vise à y répondre. Nous serons éclairés par une étude que nous avons commandée. Merci à l'OPIIEC, via l'OPCO Atlas, qui nous la présentera. Cette étude, lancée par nous, doit nous permettre de dresser un état des lieux quarante ans après la loi MOP : où en est la pratique de la programmation ? Comment le métier a-t-il évolué ? Et, surtout, quelle sera sa place demain, au regard des enjeux sociétaux et environnementaux ?

Stéphane Phan, directeur adjoint Prospective de l'OPCO Atlas

Je suis directeur adjoint à la direction des politiques de branche à l'OPCO Atlas. Notre organisme finance les actions de formation des salariés de vos entreprises, ainsi que les contrats en alternance. Nous accompagnons 2 millions de salariés et 100 000 entreprises.

Aujourd'hui, je vous présente l'observatoire OPIIEC dédié à la branche des bureaux d'études. Cet observatoire, paritaire, associe la Fédération Syntec (ingénierie, numérique, conseil) et les organisations de salariés. Nos travaux, une dizaine par an, visent à identifier les mutations des métiers et les actions à engager pour accompagner ces transformations.

Notre périmètre couvre 151 000 entreprises et 1,4 million de salariés. Nous avons récemment mené une étude sur l'impact de l'intelligence artificielle, analysant les 168 métiers de la branche et les compétences en mutation. Nous proposons aussi des outils interactifs, comme des fiches métiers actualisées tous les deux ans ou des analyses fines des offres d'emploi, pour cerner la conjoncture territoriale.

Parmi nos études récentes : l'interopérabilité des données, la rénovation sensorielle globale ou la gestion des risques intérieurs et extérieurs des bâtiments. À venir : un focus sur les bureaux d'études structures, bois et généralistes, l'économie circulaire dans le BTP ou encore l'ingénierie et la mobilité.

Je vous invite à consulter notre site, riche en ressources. Enfin, l'étude sur l'acte de l'ingénierie, lancée dans notre plan d'action 2026, vise à dresser un état des lieux des mutations réglementaires, technologiques et écologiques impactant vos métiers. L'enjeu : identifier les compétences concernées, anticiper les besoins en formation et en emploi et proposer des préconisations opérationnelles, avec des plans d'action concrets, des indicateurs de ROI et des horizons temporels.

Aymeric Bourdin

Merci, Stéphane. Passons aux détails de cette étude avec Karine Lonchampt.

Karine Lonchampt, cabinet Julhiet Sterwen

L'étude a un double objectif : dresser un état des lieux et mener une analyse prospective pour anticiper vos besoins en métiers et en compétences. Vous allez y contribuer dès cet après-midi, via des travaux en sous-groupes collaboratifs.

Nous explorerons ensemble les évolutions qui traversent votre profession : technologiques, environnementales, réglementaires, sociologiques. Des grands témoins vous inspireront sur ces enjeux.

Pour une analyse prospective solide, il faut partir d'un état des lieux. Or, votre périmètre est vaste : on parle de programmistes, mais beaucoup ne s'en revendiquent pas. Dans les appels d'offres, on évoque la programmation ou des études de faisabilité. Notre premier défi est de cerner ce métier.

Nous comptons sur vous pour répondre à une enquête que nous enverrons lundi. Vous pouvez déjà la remplir via un Flashcode. Cette enquête, complétée par une analyse des profils

LinkedIn (nous en avons recensé 1 500), permettra de cartographier qui vous êtes, vos besoins en recrutement et d'évaluer l'adéquation entre l'offre de formation et vos attentes.

Votre participation est essentielle, que ce soit pour répondre à l'enquête, la diffuser largement ou contribuer aux ateliers de cet après-midi. L'enquête est cruciale pour refléter fidèlement votre profession et ses enjeux.

Nous restituerons les résultats et les préconisations d'ici la fin de l'année, après passage en commission paritaire.

Aymeric Bourdin

Merci, Karine. Mireille Guignard, secrétaire générale de la MIQCP, quelle est votre réaction sur la nécessité de clarifier les besoins en compétences et en formation ?

Mireille Guignard, secrétaire générale adjointe de la MIQCP

La question des écosystèmes et des acteurs est centrale. Vous devez exister, allier biodiversité et complémentarité des compétences avec des méthodes affirmées et une présence constante sur le terrain.

Le défi réside dans la complexité des processus : pourquoi certains projets manquent-ils de votre expertise ? Pourquoi la participation du public est-elle si rarement intégrée ? Il faut mieux cerner la commande avant même le lancement de l'opération. Nous proposons d'ajouter une phase zéro, en amont de votre intervention, pour caractériser la commande et l'existant.

Votre rôle est crucial, presque celui de *coachs*, pour éveiller l'ambition et l'exemplarité de la commande publique. Celle-ci, en France, fait référence depuis quarante ans, y compris pour le privé. Il faut aussi se renouveler : passer au numérique pour une expertise plus performante, en ligne, et non plus au coup par coup. La publication de démarches de programmation et les subtilités de la loi MOP, notamment en matière de passation des marchés, sont essentielles.

La réhabilitation impose une présence plus précoce. Souvent, nous intervenons trop tard, en pompiers. Il faut anticiper, mieux cerner l'existant, ses potentialités invisibles (sols vivants, eau, participation du public) et intégrer des missions d'assistance à maîtrise d'usage. Il faut aussi inventer des processus de suivi, pour ajuster les projets en cours, comme l'a souligné Samuel Linzau.

Enfin, la formation est un enjeu majeur. Les écoles proposent des cursus solides, mais la demande en enseignement s'élargit. Il faut répondre à cette attente.

Aymeric Bourdin

La demande de formation est solide, avec des études et des regards croisés.

Michel Protsenko, secrétaire général de Cinov SYPAA

Les regards croisés impliquent des sensibilités variées : chaque programmiste a une vision distincte de cette profession. Les profils se diversifient : architectes, urbanistes, géographes, sociologues et d'autres métiers émergents nous rejoignent progressivement. Karine

Lonchampt évoquait 1 500 programmistes sur LinkedIn ; nous en comptons 3 000, dont seulement 100 adhérents à Cinov SYPAA. C'est un milieu vaste, mais peu s'investissent pour la profession. Nous ne sommes que 10, au conseil d'administration, à la défendre.

Notre spécificité réside dans la coexistence d'entreprises et de salariés, avec des cabinets de 30 à 40 personnes, mais surtout 80 % de structures de moins de 5 personnes, voire des indépendants. Certains se spécialisent dans des domaines précis comme les piscines ou les hôpitaux tandis que d'autres, généralistes, traitent tous les sujets, quelle qu'en soit l'échelle ou la taille.

Une question sensible a été abordée : le rapport entre ingénierie publique et privée. Des agences départementales, par exemple, exercent désormais la programmation, empiétant sur notre champ d'action. Récemment, nous avons intégré les CAUE au sein de notre fédération, ouvrant la profession à un monde parapublic. Des métiers périphériques comme le tourisme ou le commerce abordent aussi la programmation, qu'elle soit commerciale, de logements ou d'équipements. Nous comptons désormais des programmistes spécialisés dans le logement, une compétence rare mais essentielle. L'émergence des AMU (assistants à maîtrise d'usage) soulève des questions : ces métiers sont-ils parallèles ou complémentaires à la programmation ? La concertation voit aussi émerger des sociétés spécialisées.

L'échelle d'intervention varie : certains agissent à l'échelle d'un territoire, d'autres à celle d'un quartier ou d'un bâtiment, ce qui crée des cultures professionnelles distinctes. La programmation s'invite dans les outils de planification, comme les PLU et leurs OAP. Qui doit réaliser les OAP : les programmistes ou les urbanistes ? Le débat persiste. Le programme local de l'habitat, par exemple, nous est parfois dénié, alors que nous l'abordons. Ce matin, les typologies T4, T2, social ou non, ont été évoquées, des sujets que nous effleurons à peine. La réhabilitation, nouvelle donne, s'ajoute à ces enjeux.

Un débat traverse la profession : la programmation doit-elle se limiter au bâtiment ou embrasser l'urbain ? La dualité entre programmation architecturale et urbaine persiste. Les programmistes urbains, dont je fais partie, sont parfois perçus différemment des programmistes architectes. Cette question devra être clarifiée, même si elle reste complexe. Deux ouvrages illustrent cette division : l'un sur la programmation urbaine, l'autre sur la programmation architecturale. Les publications reflètent cette dissociation des domaines d'intervention.

Je souhaite souligner l'importance de notre activité syndicale. Un syndicat défend le métier. Cette journée, la deuxième du genre, demande un travail considérable pour défendre notre profession. Le syndicat est notre rempart. La question clé est : doit-il s'ouvrir ou se refermer sur lui-même ? L'intégration des CAUE parmi nous marque une révolution. Comment les intervenants indépendants que nous sommes vont-ils collaborer avec des acteurs issus du parapublic ?

Notre métier évoluera. Les constats sont faciles, mais l'enjeu est de nous projeter. Comment nos enfants exerceront-ils cette profession différemment ? L'IA définit le programmiste comme un expert capable d'une approche stratégique et opérationnelle multidisciplinaire centrée sur les usages, la durabilité et la gouvernance de projet.

Présentation de l'étude OPIIEC en cours

Aymeric Bourdin

Écoutons maintenant Mélanie Paye sur les défis sociaux et professionnels.

Mélanie Paye, programmist, administratrice de Cinov SYPAA

Je suis Mélanie Paye, programmist depuis vingt-cinq ans, qualifiée OPQTECC.

Un équipement public n'est pas qu'un bâtiment : c'est un lieu de lien social et de vivre-ensemble. Ce matin, le bien-être des usagers a été évoqué ; moi, je privilégie le collectif, le vivre-ensemble et la construction sociale dans les équipements publics que nous programmons.

En vingt-cinq ans de pratique, le programme est devenu de plus en plus technique. Les maîtres d'ouvrage et les financeurs exigent une précision technique accrue pour chiffrer les opérations, surtout en réhabilitation, domaine très technique nécessitant diagnostics et BET en équipe. Résultat : nous proposons de plus en plus de solutions techniques, ce qui me heurte. Notre métier se transforme en une profession d'ingénieur. Les ingénieurs sont les bienvenus, mais ce n'est pas ce qu'on attend de nous. Les équipes de maîtrise d'œuvre n'attendent pas cela de nous.

Dans une société tournée vers le privé, les individualités et les cercles restreints, où le numérique et les réseaux sociaux nous renvoient toujours nos propres opinions, l'équipement public est le lieu où l'on rencontre l'autre, où l'on partage un espace avec des personnes que l'on n'a pas choisies. Nous portons une responsabilité sociétale et contribuons à la fabrication du vivre-ensemble. Ce n'est pas une posture bienveillante. Dire que l'on est bienveillant est trop simple ; nous allons plus loin. Pour moi, c'est une responsabilité sociétale. L'espace public et les équipements publics relèvent d'un enjeu de robustesse collective.

Je développe la compétence AMU dans ma pratique pour aller chercher les usagers. Je ne suis pas théoricienne, mais j'ai étudié l'échelle de Sherry Arnstein, datant de 1969, qui définit des niveaux d'implication : niveau zéro, l'information ; niveau moins un, la manipulation, que nous avons tous connue. Ensuite vient la consultation : on écoute, puis le comité de pilotage décide. Je veux aller plus loin, vers la coconstruction : réunir un panel diversifié, même en désaccord, pour partager à toutes les étapes, que ce soit pour un diagnostic partagé, la coconstruction de scénarios ou l'élaboration des fiches espaces. Viennent ensuite la cogestion et la codécision, pratiques encore rares, limitées à l'habitat participatif ou à certains tiers-lieux.

Or, nos études se limitent souvent à la consultation, comme le prévoit le CCTP. Comment aller plus loin ? Comment convaincre le maître d'ouvrage d'adopter la coconstruction ? Et surtout, comment cesser de se contenter de collecter des besoins ?

Programmer avec les usagers rend un équipement robuste. Et notre métier, indispensable.

Aymeric Bourdin

Merci, Mélanie. Je cède la parole à Émilie Rocha pour évoquer la conception responsable et environnementale.

Émilie Rocha, ingénieure Bâtiment Durable, TRIBU

Je suis Émilie Rochat, du bureau d'études TRIBU, qui signifie : Technique, Recherche, Innovation pour le Bâtiment et l'Urbain. Nous sommes une société coopérative, un bureau d'études spécialisé dans le développement durable, les espaces urbains et les bâtiments. Nous fêtons cette année nos 40 ans.

Notre équipe rassemble ingénieurs, architectes, urbanistes et experts environnementaux spécialisés en écologie et biodiversité et intervenons de l'échelle du bâtiment à celle du territoire, avec des expertises innovantes : îlots de chaleur urbains, confort d'été passif, ventilation naturelle, matériaux biosourcés ou géosourcés, réemploi, santé environnementale et qualité de l'air.

Dans le contexte climatique actuel, nos missions intègrent de plus en plus l'adaptation au changement climatique. Les canicules récurrentes rappellent que la performance énergétique seule ne suffit plus, voire qu'elle peut être contre-productive. Tribu aborde ces enjeux via une démarche holistique de frugalité intégrant confort thermique passif et évolution des usages. La définition des usages est cruciale pour nos calculs et pour justifier des exigences réglementaires, comme le décret tertiaire, où la composante usage influence les seuils de référence et les consommations réelles. Il est donc essentiel de définir précisément ces usages, notamment les scénarios d'occupation et les horaires d'ouverture. C'est technique mais nécessaire pour des résultats cohérents. La connaissance du terrain et l'expérience du programmiste en font l'acteur idéal pour récolter, analyser et valider ces données.

Par ailleurs, un plan d'action global sur un parc immobilier élaboré par une équipe de programmation favorise la mutualisation des études et des travaux entre plusieurs sites, générant économies d'échelle et cohérence des investissements. Nos champs d'intervention sont multiples : études et recherches (seules ou en groupement), publications de guides pour l'Ademe, maîtrise d'œuvre en cotraitance avec des architectes mandataires et missions d'AMO. Nous privilégions la cotraitance avec un programmiste mandataire, mais intervenons parfois en commande directe.

En AMO, nous accompagnons le maître d'ouvrage, au sein de l'équipe de programmation, dans le choix d'une stratégie de développement durable ambitieuse, partagée, adaptée au site, au programme fonctionnel et au budget. Nos missions incluent d'abord un diagnostic de site pour identifier ses atouts et contraintes, étape indispensable pour définir une stratégie environnementale adaptée et pérenne. Ce diagnostic mène à des faisabilités environnementales puis à la formalisation d'un pré-programme. L'idéal serait de passer par cette étape, mais, souvent, on en arrive directement au programme, ce que nous regrettons. Ce travail d'AMO est crucial pour préciser les axes stratégiques.

Vient ensuite la rédaction du programme environnemental et de ses annexes. Puis, nous accompagnons la sélection de la maîtrise d'œuvre, le concours, et assurons le suivi à toutes les étapes, de la conception au chantier. Nous assurons également le suivi des certifications et labels éventuels.

Nous assurons un suivi en phase d'exploitation, classiquement sur deux ans, de plus en plus développé. Je participe à cette journée pour rappeler notre positionnement en tant que partenaire. Nous considérons le programmeur comme le chef d'orchestre en phase amont. Il porte la vision d'ensemble du projet, organise le dialogue entre les acteurs et met en cohérence tous les enjeux. Sans dialogue véritable avec le programmeur, sans coconstruction, la démarche perd en efficacité.

L'environnement ne doit pas être un chapitre supplémentaire du programme : il doit l'irriguer dans son ensemble. Le programmeur est le mieux placé pour garantir cette transversalité. Notre rôle est d'apporter une expertise environnementale qui enrichit le travail de programmation. Plus la programmation est robuste, plus les ambitions environnementales ont des chances de se concrétiser.

Aymeric Bourdin

Merci, Émilie. Je cède la parole à Didier Balaguer.

Didier Balaguer, président de Cinov Digital

Je suis président de Cinov Digital, organisation professionnelle des TPE-PME indépendantes du numérique en France, rattachée à la Fédération Cinov.

La place du numérique dans la programmation : il doit aider à formuler les questions, produire des réponses collectives, faciliter le suivi, la traçabilité et la consolidation des projets, tout en respectant les principes de l'ingénierie système et du cycle en V.

La liberté d'entreprise et d'expression se heurte parfois à l'exploitation invisible de nos données. Comment éviter les dépendances ou les contraintes qui étouffent la créativité et uniformisent les pratiques ? Cela m'amène à évoquer la transition nécessaire de l'appli-centrisme, modèle dominant, vers le data-centrisme interopérable, socle de la coopération numérique.

L'interopérabilité, condition de cette transition, se décline en quatre dimensions : technique, organisationnelle, juridique et sémantique. La première repose sur des normes, comme celle mise en œuvre en octobre 2025 dans la construction, conformément au Data Act européen entré en vigueur en septembre 2025. L'interopérabilité organisationnelle implique des processus partagés, la juridique concerne le RGPD, les consentements et les contrats, tandis que la sémantique exige des langages communs pour éviter les ambiguïtés. Sans ces langages, point de démocratie numérique.

L'OPIIEC publiera, d'ici à septembre 2026, une étude sur l'évolution des besoins en compétences pour réussir cette transition. Le numérique data-centrique interopérable permettra aux programmeurs d'apporter des réponses collectives et de qualité aux questions des maîtres d'ouvrage et des utilisateurs, dans un cadre réglementaire et sociétal élargi.

Aymeric Bourdin

Merci, Didier. Je donne maintenant la parole à Thomas Reber pour aborder les défis économiques.

Thomas Reber, vice-président de l'UNTEC

Je représente l'UNTEC, syndicat des économistes. Notre métier consiste à chiffrer, en collaboration avec les programmistes, divers scénarios de construction. Nous ne prétendons pas détenir la vérité du prix : celle-ci émerge des appels d'offres, reflétant une conjoncture économique, un dessin d'architecte ou des ambitions environnementales. Le coût au mètre carré cède progressivement la place au poids carbone au mètre carré, nouveau critère déterminant.

Un prix peut intégrer de multiples paramètres. Faut-il privilégier une logique de promoteurs privés, focalisée sur le coût initial, ou une vision plus globale, intégrant le coût d'exploitation sur le long terme ? Nos métiers, complémentaires, gagneraient à collaborer davantage. Pourtant, une contrainte persiste : en marché public, un économiste impliqué en programmation ne peut participer à la maîtrise d'œuvre, ce qui limite nos synergies.

Notre valeur ajoutée réside dans notre capacité à prendre du recul. Là où un thermicien se concentre sur ses calculs, l'économiste embrasse une vision globale, essentielle pour accompagner vos projets. Par ailleurs, notre expertise est locale : les coûts et les pratiques varient selon les régions. Enfin, sur le plan syndical, un rapprochement entre nos professions me semble non seulement possible, mais souhaitable.

Aymeric Bourdin

Merci, Thomas. Je passe le micro à Johan Puel et à Gala Marchal, de Bruxelles, pour une perspective hors de France.

Gala Marchal, architecte et programmiste à la ville de Bruxelles

Je travaille depuis treize ans à la ville de Bruxelles. En Belgique, le métier de programmiste n'existe pas en tant que tel. La programmation s'effectue différemment : le pouvoir adjudicateur, équivalent du maître d'ouvrage, dispose de sa propre culture et de ses outils. Les petites structures s'appuient sur des cellules d'accompagnement. La Belgique privilégie la concertation, cherchant systématiquement le consensus, parfois au détriment de l'efficacité. Cette approche, appelée le "compromis à la belge", peut allonger considérablement les délais, au point que certains projets débutent avant même que le programme ne soit finalisé.

Les architectes, souvent en première ligne, réclament des programmes clairs pour éviter des esquisses interminables. De plus, le programme du maître d'ouvrage peut être remanié à l'issue du concours d'architecture, ce qui pose problème aux candidats si les attentes ne sont pas suffisamment définies. Enfin, les usages évoluent plus vite que les bâtiments : à Bruxelles, les écoles doivent s'adapter en permanence, que ce soit pour les cantines, les cours de récréation ou leur végétalisation. La programmation y est donc itérative, en mouvement perpétuel.

Aymeric Bourdin

Merci, Gala. Johan, votre point de vue depuis Bruxelles ?

Johan Puel, consultant Développement territorial et immobilier chez Idea Consult

Je suis consultant en développement territorial et immobilier chez Idea Consult. En Belgique, l'absence de loi MOP signifie qu'il n'y a pas d'obligation légale de recourir à un programmiste. Tout dépend des cultures et des institutions. Certaines maîtrises d'ouvrage internalisent partiellement cette fonction, tandis que d'autres font appel à des études de faisabilité, des master plans ou des plans guides pour éclairer leurs choix.

Par exemple, une municipalité peut identifier une thématique porteuse et nous solliciter pour évaluer la faisabilité d'un projet sur un site. Un cas concret : la région bruxelloise a acquis 30 000 mètres carrés d'un ancien garage Citroën. Nous avons travaillé avec des architectes et des urbanistes pour définir un programme culturel adapté, en consultant divers acteurs. Un concours d'architecture a suivi, nourri par une phase temporaire, aboutissant à l'ouverture du Kanal-Centre Pompidou à Bruxelles fin 2017.

Les projets dépendent aussi des contraintes opérationnelles, souvent liées à des financements fédéraux ou à des plans de relance. Certains programmes, bien étudiés, ne voient jamais le jour, faute d'opportunité ou de budget. La variabilité est grande selon les commanditaires, leur préparation et les moyens alloués.

Aymeric Bourdin

Merci à vous deux.

Synthèse de la séquence

Karine Lonchampt, cabinet Julhiet Sterwen

Plusieurs défis émergent. D'abord, le défi environnemental : comment passer d'une programmation énergétique à une programmation climatique ? Ensuite, le défi technologique : l'IA remplacera-t-elle les programmistes ? Quelle sera leur valeur ajoutée demain ? Viennent les défis sociaux et sociologiques : hyperconnexion, travail hybride, crise sanitaire ou économique, vieillissement de la population. Comment intégrer la réversibilité des bâtiments dans ce contexte ? Sur le plan économique, les exigences croissantes (innovation, créativité, flexibilité) se heurtent à des budgets de plus en plus serrés. Comment faire ? Enfin, le défi réglementaire : la complexité des normes, environnementales ou autres et des marchés publics s'accumule, alors que tous appellent à une simplification.

Ateliers de travail en sous-groupes « Quels risques & opportunités compte tenu des différents facteurs d'évolution ? Quelles actions préconiser ? »

Karine Lonchamp, cabinet Julhiet Sterwen

Nous avons identifié cinq thèmes pour les ateliers : A. L'évolution des attentes des commanditaires, publics et privés. B. L'incertitude environnementale, économique et réglementaire, et son impact sur vos métiers. C. L'IA : risque ou opportunité pour exploiter des données, modéliser, analyser les usages ? D. Les nouveaux acteurs : concurrence ou collaboration ? E. L'attractivité et la professionnalisation de votre métier, aujourd'hui confidentiel.

Nous comptons sur votre expertise.

Restitution des ateliers

Karine Lonchamp, cabinet Julhiet Sterwen

Sur le premier thème, les attentes des commanditaires publics et privés soulèvent des risques : exigence d'un prix ferme présenté comme une vérité absolue, extension des périmètres sans compensation financière, adaptation des ambitions au budget, cadrage initial défaillant et report de la responsabilité décisionnelle sur le programmeur. Les opportunités résident dans le repositionnement de notre rôle de conseil, l'évolution des pratiques de la maîtrise d'ouvrage, la reconnaissance de notre expertise et la consolidation de la pluridisciplinarité. Les actions proposées incluent l'expression des estimations en fourchettes de prix, la transparence sur les aléas, la pédagogie sur les rôles de chacun, ainsi que la formation des maîtres d'ouvrage, privés comme publics, et des élus.

Pour le groupe B, l'évolution des activités et des compétences en contexte d'incertitude met en lumière l'accélération des transformations des modes de vie, l'inadéquation des programmes à la réception, la durabilité et l'incertitude climatique. L'opportunité consiste à intégrer davantage le programmeur en amont des études, avec une veille prospective démographique au service des maîtres d'ouvrage.

Abordons maintenant l'intelligence artificielle. Les risques identifiés sont la disparition du métier, la réduction des effectifs, la perte de qualité, l'homogénéisation des projets et la déshumanisation de la profession. Les opportunités incluent des gains de temps et des coûts réduits, une efficacité accrue, une polyvalence des compétences, une gestion optimisée des agences et une amélioration de la qualité rédactionnelle et graphique. Les actions préconisées visent à renforcer les bases de données collectives, à établir des accords de branche sur le cadre réglementaire de l'IA, à garantir la transparence sur son utilisation et à protéger le métier, tout en formant à sa culture.

Le repositionnement face à l'arrivée de nouveaux acteurs et la reconfiguration de la profession soulèvent des risques de dilution de notre mission et de perte de lisibilité. Les opportunités résident dans la création de groupements avec des bureaux d'études pour accéder à des projets complexes. L'action principale consiste à protéger le titre de programmeur.

Enfin, l'attractivité et la professionnalisation posent la question de la méconnaissance du métier, avec un risque de remplacement par l'IA. Les opportunités incluent une meilleure visibilité dans les écoles et formations, ainsi que la formation des élus et des services via le CNFPT. Les actions proposées sont la création d'une offre spécifique et l'accueil de stagiaires.

Merci pour la richesse de vos contributions. Je laisse la conclusion à Michel Rongieras.

CONCLUSION

Michel Rongiéras, président de Cinov SYPAA

Merci à vous, participants, d'être venus aussi nombreux malgré les conditions. Merci également à nos partenaires : la Fédération Cinov, la Fédération Cinov Île-de-France, l'OPQTECC et ASCOO International, ainsi qu'à mes collègues administrateurs du syndicat pour leur travail de préparation. Une pensée particulière pour Sara Durier et Stéphanie Asscher, de Cinov SYPAA, dont l'investissement a été déterminant ces dernières semaines.

Cette journée confirme l'intérêt de notre démarche, mais aussi la nécessité de renforcer notre syndicat pour qu'il soit plus représentatif. Adhérez et parlez-en autour de vous. Nous devons grandir pour répondre aux enjeux de la programmation.

Merci également à Karine et au cabinet Julhiet Sterwen pour leur synthèse en direct, ainsi qu'à Mai-Lan Tran Bertaud et à Aymeric Bourdin pour leur contribution à l'animation et à la restitution graphique de vos échanges.

Rendez-vous en 2028, si le destin le permet.

Karine Lonchampt, cabinet Julhiet Sterwen

Je vous invite à partager en un mot, via Beekast, votre vision du programmiste en 2050. Vos réponses formeront un nuage de mots. Merci à Mai-Lan pour son travail graphique qui illustre vos défis.